

ASSOCIATION ARTYARD

Association ARTYARD

9 rue Traversière
94140 Alfortville
FRANCE

Mme HONORE Angélique
trésorière
35 rue du Dr Roux
29900 Concarneau

OBJET : RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION ARTYARD POUR L'ANNÉE 2021

Produits

En 2020, le total des Produits d'exploitation est de **129.581 euros** dont :

- la subvention octroyée par la municipalité pour le fonctionnement, d'un montant de **124.000 euros**,
- la subvention octroyée par la municipalité pour des projets, d'un montant de **1.300 euros**
- l'apport des dons et adhésions, à hauteur de **234 euros**
- les productions vendues de services, d'un montant de **1.436 euros**.

Par conséquent, l'écart entre le total des Produits d'exploitation de l'année 2021 et celui de 2020 (128890 euros) est de 981 euros.

Charges

Le total des Charges d'exploitation pour l'année 2021 représentent un montant total de **144.430 euros**, réparties comme suit. (Il est constaté une augmentation de ces charges de 30.704,39 euros par rapport à 2020 (113.726 euros).

Les salaires, indemnités, charges sociales, impôts et taxes assimilées représentent en 2021 un coût de **106.705 euros** (73%). Pour mémoire, en 2021, l'association compte 4 salarié.e.s dont 1 à temps pleins, 3 en temps partiel dont 2 à 30h/semaine et 1 régisseur à 14h/semaine et 3 volontaires en service civique.

Il est constaté une augmentation de ces charges de 26.851 euros par rapport à 2020 (79.854 euros).

La part de notre budget dédiée à l'artistique en 2021 représente **23.094 euros** (honoraires artistes, frais de production, frais de transport, prestations de services, personnels extérieurs dont charges et graphiste et communication exposition.) (16%).

La part de notre budget dédiée à l'artistique augmente de 6.049,21 euros par rapport à l'exercice antérieur (17.044,79 euros).

Les dépenses courantes en 2021 représentent un coût de **12.096 euros**

(assurance, banque, internet et télécommunication, produits d'entretien, achats bureau, comptabilité, communication générale et réception.) (8%). Ces dépenses ont beaucoup diminuées par rapport à 2020 (17.072,01 euros) soit 4.976 euros de moins. En 2020, nous avons acquis plusieurs ordinateurs et du matériel pour la régie.

Une dotation aux amortissements de 1538 euros est constatée, elle correspond au matériel informatique acheté précédemment ; la dotation aux amortissements correspond à la dépréciation comptable d'un bien immobilisé.

La différence entre le total des Produits d'exploitation et celui des Charges d'exploitation laisse donc apparaître un solde débiteur de notre compte de résultat de **14560 euros** (15.164 euros en 2020).

Il est proposé de reporter ce résultat négatif sur le budget de 2022.

Conclusion

En 2021 notre situation de trésorerie reste convenable malgré un plus grand nombre de dépense que de produits. Le report positif de l'année précédente et notre solde positif en banque nous ont permis de rééquilibrer la trésorerie.

Une exposition supplémentaire en été programmée suite à la crise du COVID de l'année 2020.

Comme d'habitude, nous avons mis en place un programme de visites très copieux. Nous avons accueilli 3 grandes expositions + 1 exposition courte + 1 exposition-vitrine et des événements ponctuels.

Au niveau des salaires nous avons enfin pu augmenter le salaire de Mme Mathile-Ericka Michel (en octobre) et passer M.Tassin a 14h/semaine au lieu de 7h/semaine, ce qui diminue considerablement son temps de bénévolat. Ces données expliquent la forte augmentation de nos charges de personnels.

En conclusion les 124.000 euros reçus de la municipalité restent insuffisants pour payer les salaires ; Nous en avons déjà fait part à la Mairie d'Alfortville. L'année 2021 termine en négatif pour cette raison là.

Nous avons pu corriger le décalage entre le salaire de Mme Paraire et celui de Mme Michel qui font, pour rappel, le même travail. Le salaire de notre régisseur est encore inférieur à son temps de travail mais toutefois nettement amélioré. Les salaires restent bas surtout compte-tenu de l'inflation. Nous n'avons toujours pas de budget pour le ménage ce qui reste encore très problématique.

Nous rappellerons pour finir que tous les documents comptables sont à disposition au siège de notre association.

Fait à Alfortville, le 23 juin 2022.

